



Aides financières de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Le traitement de vos données personnelles

Objet du traitement de données

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et manuel destiné à délivrer une aide financière au titre de l'ASE, dont le responsable est le Département de la Haute-Vienne.

Les aides financières de l'ASE peuvent être délivrées sous la forme d'une aide exceptionnelle, d'une allocation mensuelle, de secours d'urgence ou d'un chèque d'accompagnement personnalisé (CAP).

Les objectifs de ce traitement sont :

- favoriser le maintien des enfants au sein du foyer ou l'exercice des droits de visite ou d'hébergement de l'enfant lorsque le parent en assume la charge effective,
- assurer les besoins alimentaires et/ou de première nécessité,
- couvrir des frais directement liés à l'enfant (habillement, frais de garde, de transport, cantine, scolarité, activités culturelles, sportives, loisirs....),
- soutenir l'intégration ou le maintien de l'enfant dans son environnement scolaire et socio-éducatif,
- produire des statistiques et évaluer les politiques publiques.

Cadre réglementaire des demandes d'aide financières de l'ASE

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public, l'aide financière au titre de l'ASE fait partie de l'aide à domicile telle qu'elle est définie aux articles L. 222-1 à L. 222-4 du CASF.

Données traitées

Les données collectées sont l'Etat civil, l'identité, les coordonnées, la situation personnelle, familiale, professionnelle (scolarité et formation), économique et financière, les éléments liés à l'évaluation sociale et les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande.

Les données collectées vous concernent ainsi que les personnes composant votre foyer.

L'ensemble de ces données est nécessaire pour traiter votre dossier.

Destinataires des données

Les données collectées seront communiquées aux agents du Département dûment habilités en raison de leur mission et suite à votre information à tout partenaire habilité. (ex : lors de l'accord d'une aide financière pour une facture de cantine, un courrier d'accord sera adressé au trésor public avec votre nom prénom, adresse et la référence de la facture)

Durée de conservation des données

Les données collectées sont **conservées** par les services du conseil départemental **pendant 5 ans maximum** (5 ans depuis la date de la dernière action de nos services vous concernant). Puis ces données sont traitées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Vos droits sur les données vous concernant

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, **vous bénéficiez d'un droit** d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi qu'un droit de limitation au traitement des données qui vous concernent selon les dispositions définies par les textes. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative, et définir le sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant auprès **du Délégué à la Protection des Données** à l'adresse suivante : Département de la Haute-Vienne, 11 rue François Chénieux – CS 83112 87031 Limoges cedex 1 ou par mail à donneespersonnelles@haute-vienne.fr.

Vous disposez enfin du **droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).